



MÉTHODE	VERSION	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR
E-II-2.2	3	10-12-2023
Dosage du mercure (Hg) dans les eaux - Méthode par spectrométrie de fluorescence atomique de vapeur froide		

DESCRIPTIF		
Paramètres	mercure	
Références normatives	NBN EN ISO 17852	2008

DOMAINE D'APPLICATION	
Matrice	Eaux de surface Eaux souterraines Eaux potables Eaux résiduaires Eaux de pluie Lixiviats

1. Objet

La présente procédure spécifie une méthode permettant de réaliser le dosage du mercure dans l'eau potable, les eaux de surface, les eaux souterraines, les eaux de pluie et les lixiviats. Il est permis d'appliquer la présente méthode aux eaux résiduaires industrielles et domestiques après une phase de digestion supplémentaire, à 35 °C.

2. Procédure

L'ensemble des prescriptions des normes de référence sont d'application, à l'exception des prescriptions spécifiques à la Région wallonne. Ces prescriptions spécifiques s'écartent ou limitent le choix des normes de référence. Elles sont reprises dans le tableau ci-dessous au sein de la colonne « Prescriptions CWEA ». Les prescriptions y relatives qui sont reprises dans les normes de référence sont listées, pour information au sein de la colonne « Prescriptions normes de référence ».



Prescriptions de la norme de référence	Prescriptions CWEA
Prélèvement et prétraitement des échantillons	
(§7 de la norme de référence)	Si le dosage du mercure porte uniquement sur les composés solubles de mercure, une étape de filtration préalable à la digestion doit être effectuée au moyen d'une membrane filtrante de 0.45 µm.
(§7 de la norme de référence)	Les eaux sont digérées à une température de 35 °C pendant au moins 30 minutes.
Réglage des instruments	
(§8 de la norme de référence) Pour les échantillons dont la concentration en mercure est en dehors de l'étendue de mesure pour un ajustement de gamme donné, refaire l'analyse à une sensibilité inférieure ou diluer un nouvel échantillon non digéré à l'intérieur de la gamme d'étalonnage.	Si la concentration en mercure de la solution d'essai dépasse la valeur maximale de la courbe d'étalonnage, cette solution doit être diluée avec la solution d'acide nitrique dilué.
Calcul	
(§9.2 de la norme de référence) Les courbes d'étalonnage non linéaires sont également permises.	La courbe d'étalonnage doit être linéaire lors de l'utilisation d'un spectromètre de fluorescence atomique.
Expression des résultats	
(§9.3 de la norme de référence) Consigner les résultats en nanogrammes par litre à deux chiffres significatifs	Consigner des résultats à trois chiffres significatifs au maximum , en fonction de la fraction massique obtenue et des données de validation de la méthode.

3. Informations de révision

Les principales modifications apportées à cette procédure par rapport à la version précédentes sont : /

4. Annexes

Sans objet